AVIS DU MAIRE MAIRIE DE

MENESTREAU

	DPT	COMMUNE	ANNEE	N° DOSSIER
Pc	058	162	211 14	+00002

CONCERNANT	te permis de construire mi ou autre construction	☐ Une demande de permis d'aménager un le un prl, un camping, autre	otissement,	□ Autre :	DEPOSEE EN MAIRIE LE		
PAR	NOM, PRENOMS France Ac	Idina					
HABITANT A	ADRESSE DU DEMANDEUR (NUMERO, VI	OIE, LIEU-DI CODE POSTAL,	COMMUNE)	Α.			
POUR UN	AS QUAL PANH ADRESSE DU TERRAIN (NUMERO, VOIE,	ARD et LEVA	SSOR	\$5013 PF	ARIS		
PROJET SITUE A	Cieu-dit "Chaumo du Lawour", Ménestrau 58162						
	REFERENCES CADASTRALES DU TERRA						
	equis que lorsque la décision relève éception de la demande à la mairie, ut revêtir toute autre forme qui paraîtra u	TAULE DE DIROL II EST PENTITE	t transmis favorable.	à la Direction Départemei Dans les autres cas, il per	ntale des Territoires dans ut être transmis au service		
1. AVIS SUF	R LE PROJET DANS SON ENV						
	DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN	7)	☐ DANS UN	ESPACE NON URBANISE ?	O Terrain agricole cultivable		
LE PROJET C EST-IL	Spocument: Carte Communales zone:				XAutre Priche agrico		
SITUE	DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT U	RBANISEE? U.OV	DISTANCE A	PPROXIMATIVE DE LA CONS	STRUCTION LA PLUS		
12.	O Centre urbain ou milieu aggloméré Existe-t-il un ou plusieurs bâtiments sur le te	O Autre : rrain ? O OU! O NON	PROCHE (en	timents v en a-t-il qui sont desti	nés à		
13. OBSERVATIONS DU MAIRE	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEU	X AVOISINANTS (URBAINS OU	NATURELS) E	à l'occasion de la réalisation du T EN PARTICULIER CONFOR	Projet ? O OUI NON RMITE AVEC LE PLU		
2. AVIS SUF	R LES EQUIPEMENTS DESSE	RVANT LE TERRAIN					
	☐ LE TERRAIN EST DESSERVI	1	İ				
	LADOCUS SELLANDOS	blique Privée	□ LE TERRA	IN N'EST PAS DESSERVI PAI	R UNE VOIE		
	APPRECIATION DE LA DESSERTE PAR R	COLCALE	□ La commu	ne réalisera la desserte nécess	AVANT LE aire		
21. VOIRIE	ENGENDRES PAR LE PROJET Bonne O Insuffisante	APPORT AUX BESOINS O Mauvaise	☐ La commu desserte s	ne n'est pas en mesure de prédera assurée	ciser dans quel délai la		
VOIRIE	Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ?						
	O OUI ONON			ne n'a pas l'intention de réalise			
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	LES CONDITIONS DE DESSERTE DES ENGINS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE PAR UNE VOIE PUBLIQUE OU PRIVEE SONT-ELLES ASSUREES: O NON						
4.7	D LE TERRAIN EST DESSERVI						
	PAR UN RESEAU D'EAU	O Public O Privé		IN N'EST PAS DESSERVI PAI	R UN RESEAU D'EAU		
22.	DIAMETRE DES CANALISATIONS	TALLY TO THE TALL THE	☐ La commu	ne réalisera la desserte	AVANT LE		
DE DISTRIBUTION	O Bonne O Insumsante O Mauvaise		☐ La commul concession	ne fera réaliser la desserte par nnaire	AVANT LE un		
D'EAU			□ La commune n'est pas en mesure de préciser quel délai la desserte sera assurée				
			☐ La commui réseau	ne ou le concessionnaire n'a pa	is l'intention de réaliser le		
	LE TERRAIN EST DESSERVI EN ELECT	-2		IN N'EST PAS DESSERVI EN	ELECTRICITE BASSE		
RESEAU	LA DESSERTE EN ELECTRICITE EST-ELLE O Bonne O Insuffisante O Mauvaise		☐ LA COMMUNE FERA REALISER LA DESSERTE EN ELECTRICITE BASSE TENSION				
DE GAZ D'ELECTRICITE ET DU	Y A-T-IL DES PROBLEMES PARTICULIERS	3 ? LESQUELS ?	AVANT LE				
TELEPHONE			☐ La commune n'est pas encore en mesure de préciser si la desserte sera assurée				
	Les constructions peuvent-elles être desserv	ies par le réseau du téléphone ?	C	ONON			

THE RECULE 01 DEC. 2021 - ENTREMENTED

	UN RESEAU D'ASSAINISSEME		D'ASSAINISSEMENT				
<u>.</u>	☐ Par un réseau séparatif	☐ Par un réseau unitaire	☐ La commune réalisera la desserte AVANT LE				
	ADAPTATION DU RESEAU DES I	EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU	☐ La commune fera réaliser la desserte par : AVANT LE				
	PROJET O Bonne O Inst	offisante O Mauvaise					
24	ADAPTATION DU RESEAU DES	EAUX USEES PAR RAPPORT AU	☐ La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la				
RESEAU D'ASSAINIS- SEMENT	PROJET O Bonne O Insi	uffisante O Mauvaise	desserte sera assurée				
	Y A-T-IL DES PROBLEMES PART EXTENSION) ? LESQUELS ?	ICULIERS (RACCORDEMENT,	☐ La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement				
			AVIS SUR LES MODALITES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGE PAR LE DEMANDEUR				
	Existe-t-il une station d'épuration ? 1. LA COMMUNE POURRA-T-EL						
	La scolarité des enfants ? O OUI	O NON	Le ramassage scolaire ? O OUI O NON				
25 EQUIPEMENTS	2. LA COMMUNE ASSURERA-T-	ELLE LA COLLECTE DES ORDURES ME	NAGERES ?				
COLLECTIFS	3. Y A-T-IL DES PROBLEMES RELATIFS A D'AUTRES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ? LESQUELS ?						
3. RENSEIG	NEMENTS UTILES A L	INSTRUCTION DU DOSSIE	R				
31.	☐ Le projet est-il concerné par un		date d'approbation :				
Risque naturel o technologique	u	prescrit O OUI ONON					
	□ Le terrain est-il soumis à un au	tre risque O OUI NON	lequel ?				
32.	☐ Le terrain est situé à proximité		NON 5 +100 m				
Bâtiment agricol - principe de réciprocité (article L 111-3 d	soumis O au règlement sanit	- Lando					
4. AVIS SU	R LE PROJET DE CON	STRUCTION					
41. AIRES DE STATIONNE- MENT	OBSERVATIONS DU MAIRE						
42.	Y A-T-IL LIEU	Le maintien des arbres existants ?	O OUI WNON				
PLANTATIONS E AIRES DE JEUX	DE PRESCRIRE	La réalisation de plantations nouvelles or	u d'aires de leux et de loisirs O OUI 6NON				
	OBSERVATIONS DU MAIRE SU	IR L'ASPECT EXTERIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADES, CLÔTURES)				
43. ASPECT							
EXTERIEUR	Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES ?						
5. AVIS DU	MAIRE		O 1 DEC. 2021				
		2	O. PEC. ZUZI				
		Lavorabl	6 Of DEC.				
			0119.90				
FAVORABLE	(NATURE ET MOTIFS DES PRE	SCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)	DATE O.J. A.V. AV				
□ DEFAVORA	BLE (INDIQUER LES MOTIFS CO	MPTE TENU DES OBSERVATIONS TIRE	EES DES RUBRIQUES 13 A 43)				

(Vièvre)